

**SÉANCE ORDINAIRE DU 14 DÉCEMBRE 2010  
COMITÉ EXÉCUTIF**

**Province de Québec,  
Commission scolaire du Pays-des-Bleuets,  
Comté Roberval-Lac-Saint-Jean**

**PROCÈS-VERBAL** de la séance ordinaire du comité exécutif de la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets tenue à la salle des commissaires sise au 1950, boulevard Sacré-Coeur, à Dolbeau-Mistassini, ce 14<sup>e</sup> jour de décembre 2010, à 19 h, et à laquelle sont présents :

M<sup>mes</sup> Jenny Boutin, Julie-Anne Decorby, Lina Lapointe, Nancy St-Gelais, MM. Claude Larouche, Rémi Rousseau, tous commissaires, M<sup>mes</sup> Brigitte Gagné et Nathalie Tremblay, commissaires-parents, formant quorum sous la présidence de M. Rémi Rousseau assisté de M<sup>me</sup> Pauline Bouchard, secrétaire d'assemblée.

MM. Serge Bergeron, directeur général, et Michel Tremblay, secrétaire général, sont absents à cette séance.

M<sup>me</sup> Dorys Boily, commissaire, est absente à cette séance.

1. **Ouverture de la séance et mot de bienvenue**

CE-1882-12-10

Il est PROPOSÉ par M. Claude Larouche et RÉSOLU unanimement :  
QUE la séance soit ouverte à 19 h.

ADOPTÉ

1.1 **Nomination d'une secrétaire d'assemblée**

CE-1883-12-10

Il est PROPOSÉ par M<sup>me</sup> Nancy St-Gelais et RÉSOLU unanimement :  
QUE M<sup>me</sup> Pauline Bouchard agisse à titre de secrétaire d'assemblée en l'absence de M. Mario Lavoie, secrétaire général.

ADOPTÉ

2. **Adoption de l'ordre du jour**

CE-1884-12-10

Il est PROPOSÉ par M<sup>me</sup> Julie-Anne Decorby et RÉSOLU unanimement:  
QUE l'ordre du jour soit adopté avec les ajouts suivants et en laissant le varia ouvert :

- Utilisation de locaux avec usage de boissons alcooliques – Polyvalente Jean-Dolbeau – Club Richelieu Dolbeau-Mistassini ;
- Utilisation de locaux avec usage de boissons alcooliques – Polyvalente des Quatre-Vents – Activité sociale de la FISA ;
- Utilisation de locaux avec usage de boissons alcooliques – Polyvalente des Quatre-Vents – Classique de volley-ball Kioki ;
- Utilisation de locaux avec usage de boissons alcooliques – Polyvalente des Quatre-Vents – Fondation Henri-Roy ;

A D O P T É

3. **Approbation du procès-verbal du 9 novembre 2010**

CE-1885-12-10

Il est PROPOSÉ par M<sup>me</sup> Lina Lapointe et RÉSOLU unanimement :

QUE le procès-verbal du 9 novembre 2010 soit adopté tel que présenté.

A D O P T É

4. **Affaires découlant des procès-verbaux**

Il n'y a rien à signaler.

5. **Correspondance**

Il n'y a rien à signaler.

6. **Période de questions accordée au public**

Il n'y a pas de questions.

7. **Ressources financières**

7.1 **Acceptation des comptes à payer**

CE-1886-12-10

Il est PROPOSÉ par M<sup>me</sup> Jenny Boutin et RÉSOLU unanimement :

QUE la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets accepte les comptes à payer suivants:

Pour un montant de 6 345 122,35 \$ chèques # 2967 à 3562 inclusivement ;

Pour un montant de 4 162 694,10 \$ chèques # 3563 à 4181 inclusivement.

A D O P T É

8. **Direction générale et Secrétariat général**

8.1 **Utilisation de locaux avec usage de boissons alcooliques – Polyvalente Jean-Dolbeau – Paresemble**

ATTENDU la demande de M. Pierre Côté, directeur de la Polyvalente Jean-Dolbeau, à l'effet de permettre la vente et la consommation de boissons alcooliques lors de la location à l'organisme Paresemble pour leur activité qui aura lieu le 18 décembre 2010 dans la cafétéria de ladite polyvalente;

En conséquence,

CE-1887-12-10

il est PROPOSÉ par M<sup>me</sup> Nancy St-Gelais et RÉSOLU unanimement :

QUE la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets entérine la décision du directeur général concernant l'autorisation d'utiliser les locaux de la Polyvalente Jean-Dolbeau, avec usage de boissons alcooliques, lors de l'activité de l'organisme Paresemble qui se tiendra le 18 décembre 2010.

QUE la Politique sur l'usage du tabac dans les établissements de la commission scolaire ainsi que la Directive sur les droits d'auteur doivent être respectées.

A D O P T É

8.2 **Contribution financière – Fondation de la Cité étudiante de Roberval**

ATTENDU la demande de contribution financière de la Fondation de la Cité étudiante de Roberval en date du 19 novembre 2010;

ATTENDU que la commission scolaire, dans sa politique de contribution financière, s'est donné comme orientation de promouvoir les activités des jeunes dans le milieu scolaire ;

En conséquence ;

CE-1888-12-10

il est PROPOSÉ par M<sup>me</sup> Julie-Anne Decorby et RÉSOLU unanimement :

QUE la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets verse à la Fondation de la Cité étudiante de Roberval une contribution de 1 \$ par élève, et ce, pour l'année scolaire 2010-2011, représentant un montant de 667 \$.

A D O P T É

8.3 **Demande d'aide financière – Forum régional en développement social**

ATTENDU la demande du Regroupement régional en développement social-02 (RRDS-02) pour une participation financière en vue de l'organisation d'un forum régional en développement social au Saguenay—Lac-Saint-Jean en février 2011;

ATTENDU notre politique en matière de contributions financières ;

En conséquence,

CE-1889-12-10

il est PROPOSÉ par M<sup>me</sup> Lina Lapointe et RÉSOLU unanimement :

QUE la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets ne participe pas à la demande d'aide financière pour la tenue d'un forum régional en développement social au Saguenay—Lac-Saint-Jean, en février 2011, ladite demande ne s'inscrivant pas dans les orientations de la commission scolaire.

A D O P T É

#### 8.4 Contribution financière – 24<sup>e</sup> Tournoi de hockey novice à Dolbeau-Mistassini

ATTENDU la demande de contribution financière de l'équipe Ronde Novice Coq Rôti regroupant des jeunes hockeyeurs et hocekyeuses, âgés de cinq à huit ans dans les catégories prénovice et novice, qui participeront au 24<sup>e</sup> Tournoi de hockey novice à Dolbeau-Mistassini, du 25 janvier au 30 janvier 2011 ;

ATTENDU l'application de la politique et de la directive de la commission scolaire en regard des demandes d'aide financière;

En conséquence,

il est PROPOSÉ par M. Claude Larouche et RÉSOLU unanimement :

QUE la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets ne donne pas suite à la demande de l'équipe Ronde Novice Coq Rôti regroupant des jeunes hockeyeurs et hockeyeuses, âgés de cinq à huit ans dans les catégories prénovice et novice, qui participeront au 24<sup>e</sup> Tournoi de hockey novice à Dolbeau-Mistassini, du 25 janvier au 30 janvier 2011, ladite demande ne s'inscrivant pas dans les orientations de la commission scolaire.

A D O P T É

#### 8.5 Utilisation de locaux avec usage de boissons alcooliques – Polyvalente Jean-Dolbeau – Club Richelieu Dolbeau-Mistassini

ATTENDU la demande de M. Pierre Côté, directeur à la Polyvalente Jean-Dolbeau, à l'effet de permettre la vente et la consommation de boissons alcooliques lors de la location au Club Richelieu Dolbeau-Mistassini pour leur activité qui aura lieu le vendredi 11 février 2011 ;

En conséquence,

il est PROPOSÉ par M<sup>me</sup> Nancy St-Gelais et RÉSOLU unanimement :

QUE la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets autorise, de façon exceptionnelle, la vente et la consommation de boissons alcooliques lors de l'activité du Club Richelieu Dolbeau-Mistassini, qui aura lieu le vendredi 11 février 2011, à la Polyvalente Jean-Dolbeau.

QUE la Politique sur l'usage du tabac dans les établissements de la commission scolaire et la Directive sur les droits d'auteur soient respectées.

A D O P T É

CE-1890-12-10

CE-1891-12-10

8.6 **Utilisation de locaux avec usage de boissons alcooliques – Polyvalente des Quatre-Vents – Activité sociale de la FISA**

ATTENDU la demande du directeur de la Polyvalente des Quatre-Vents, M. Patrice Boivin ;

ATTENDU l'accord du conseil d'établissement;

En conséquence,

CE-1892-12-10

il est PROPOSÉ par M<sup>me</sup> Jenny Boutin et RÉSOLU unanimement :

QUE la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets autorise, de façon exceptionnelle, la vente et la consommation de boissons alcooliques à l'intérieur de la Polyvalente des Quatre-Vents lors de l'activité sociale du syndicat du personnel de soutien FISA (Fédération indépendante des syndicats autonomes), qui se tiendra le jeudi 27 janvier 2011 ;

QUE la Politique sur l'usage du tabac dans les établissements de la commission scolaire et la Directive sur les droits d'auteur soient respectées.

A D O P T É

8.7 **Utilisation de locaux avec usage de boissons alcooliques – Polyvalente des Quatre-Vents – Classique de volley-ball Kioki**

ATTENDU la demande du directeur de la Polyvalente des Quatre-Vents, M. Patrice Boivin ;

ATTENDU l'accord du conseil d'établissement;

En conséquence,

CE-1893-12-10

il est PROPOSÉ par M. Claude Larouche et RÉSOLU unanimement :

QUE la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets autorise, de façon exceptionnelle, la vente et la consommation de boissons alcooliques à l'intérieur de la Polyvalente des Quatre-Vents lors de la Classique de volley-ball Kioki de Saint-Félicien qui se tiendra les 4, 5 et 6 février 2011 ;

QUE la Politique sur l'usage du tabac dans les établissements de la commission scolaire et la Directive sur les droits d'auteur soient respectées.

A D O P T É

8.8 **Utilisation de locaux avec usage de boissons alcooliques – Polyvalente des Quatre-Vents – Fondation Henri-Roy**

ATTENDU la demande du directeur de la Polyvalente des Quatre-Vents, M. Patrice Boivin ;

ATTENDU l'accord du conseil d'établissement;

En conséquence,

CE-1894-12-10

il est PROPOSÉ par M. Claude Larouche et RÉSOLU unanimement :

QUE la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets autorise, de façon exceptionnelle, la vente et la consommation de boissons alcooliques à l'intérieur de la Polyvalente des Quatre-Vents lors de l'activité de financement de la Fondation Henri-Roy (Dégustation de vins et fromages) qui se tiendra le samedi 2 avril 2011 ;

QUE la Politique sur l'usage du tabac dans les établissements de la commission scolaire et la Directive sur les droits d'auteur soient respectées.

ADOPTÉ

9. **Période de questions accordée aux commissaires**

Il n'y a pas de questions.

10. **Prochaine réunion**

La prochaine réunion aura lieu le 18 janvier 2011, à 18 h 45, à la salle des commissaires de Roberval.

11. **Levée de la séance**

CE-1895-12-10

Il est PROPOSÉ par M<sup>me</sup> Nancy St-Gelais et RÉSOLU unanimement :

QUE la séance soit levée à 19 h.

ADOPTÉ

(Pauline Bouchard, secrétaire d'assemblée)

(Rémi Rousseau, président)